



DE VINCI
HIGHER
EDUCATION



INTRODUCTION

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 2030.



Hackathon A2 - Entrepreneuriat Responsable : Créer une entreprise à impact positif
Du 18 au 22 Mars 2024 // Directrice Soft Skills, Développement Durable et Carrières



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 2030

1. L'Agenda 2030, nouvelle boussole universelle du développement durable P3
2. Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable P4
3. Définition des 17 objectifs, leur portée et la façon dont ils sont aujourd'hui pris en compte P5
4. Les interactions et interrelations entre les 17 ODD P8
5. Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre des 17 ODD P9
6. Les sources essentielles pour comprendre les 17 ODD, leurs objectifs et leurs portées P10
7. Liste des abréviations P10



L'AGENDA 2030, NOUVELLE BOUSSOLE UNIVERSELLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé **Agenda 2030**. C'est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité devant être réalisé par la mise en place de partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

L'Agenda 2030 est la résultante de la fusion de l'agenda du développement et celui des Sommets de la Terre, créant un outil cohérent et systémique pour résoudre les défis mondiaux, sociaux et environnementaux. A la différence des programmes précédents, **l'Agenda 2030 est universel**, c'est-à-dire qu'il s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud.

À cet égard, **tous les pays sont « en voie de développement durable »**.

Avec ses **17 Objectifs de développement durable (ODD)** et ses **169 cibles (ou sous-objectifs)**, L'Agenda 2030 dessine **une feuille de route détaillée** qui couvre pratiquement toutes les questions de société. Les ODD donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Pour chaque ODD, il y a des **cibles de résultats** mais aussi des **cibles**

dites de moyen, identifiables par leur numéro qui comporte une lettre (exemple - 9.b.). Ces cibles permettent de guider l'action, notamment dans une logique de coopération et de partenariats. (exemple 9.b : Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement)

Tous les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. Car **l'Agenda 2030 est transversal** : l'ambition globale de ce nouvel outil international se matérialise par la reconnaissance des liens entre ses différentes dimensions. Chaque ODD fait ainsi référence aux autres objectifs à travers l'intitulé de ses cibles.

17 ODD autour de 5 domaines clés



DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les **17 ODD** ont été adoptés dans la continuité des **8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**. Cependant, ils vont plus loin, en couvrant la presque totalité des problématiques de notre monde (en revanche, des critiques ont été émises car il n'y a pas d'ODD consacré à la culture ou à la jeunesse).

Les **8 OMD** avaient été adoptés en 2000, par les Nations Unies, à l'occasion du **Sommet du Millénaire**. Ce sommet constitua le plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement de tous les temps. Il s'est conclu avec **l'adoption par les 189 États Membres de la Déclaration du Millénaire**, dans laquelle ont été énoncés **les Objectifs du Millénaire pour le Développement**. Mais cette stratégie internationale ne s'appliquait qu'aux pays en voie de développement, avec une logique plutôt humanitaire.

Pendant quinze ans, ces OMD ont structuré les actions de solidarité mondiale et la mobilisation internationale dans l'aide au développement.

Ils ont permis d'enregistrer des améliorations notables, bien qu'inégales et insuffisantes, notamment dans les domaines de la scolarisation universelle, de la diminution de la mortalité infantile et maternelle et dans la lutte contre les grandes pandémies.



DÉFINITION DES 17 OBJECTIFS, LEUR PORTÉE ET LA FAÇON DONT ILS SONT AUJOURD'HUI PRIS EN COMPTE.

L'ODD 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

L'ODD 1 vise la fin de la pauvreté et la lutte contre les inégalités sous toutes ses formes et partout dans le monde. Il se compose de sept sous-objectifs ciblant : la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services de bases, la réduction de la proportion de travailleurs pauvres et des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

L'ODD 2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

L'ODD 2 vise à éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients. Il ne pourra être atteint que si les cibles de plusieurs autres ODD sont également atteintes. Les décideurs ont un rôle à jouer dans la promotion de systèmes de production durables à grande échelle et dans le bon fonctionnement des marchés alimentaires.

L'ODD 3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.

L'ODD 3 vise à assurer la santé et le bien-être de tous, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales. Ces enjeux sanitaires pourront être réalisés à condition de mettre en place des systèmes de prévention visant la réduction des

comportements déviants ainsi que tout facteur de risque pour la santé, d'assurer un accès universel à une couverture médicale et aux services de santé, de soutenir la recherche et le développement de vaccins et de médicaments et améliorer la gestion des risques sanitaires dans les pays en développement.

L'ODD 4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'ODD 4 vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. Il met également l'accent sur l'acquisition de compétences fondamentales et de niveau supérieur pour vivre dans une société durable. L'ODD4 appelle aussi à la construction et à l'amélioration des infrastructures éducatives, à l'augmentation du nombre de bourses d'études supérieures octroyées aux pays en développement et du nombre d'enseignants qualifiés dans ces pays.

L'ODD 5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale ; défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, en particulier les femmes.



L'ODD 6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'ODD 6 vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Il appelle également à une gestion durable de cette ressource, et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau. Cet objectif intègre la notion de gestion transfrontalière de cette ressource, essentielle à la gestion durable mais aussi favorable à la paix et à la coopération.

L'ODD 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

L'ODD 7 est au centre des défis majeurs d'aujourd'hui mais aussi des opportunités de demain. Qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique bien sûr, mais aussi de développer les emplois, les logements, les connexions, la sécurité, la production de nourriture, etc., l'accès de tous à une énergie durable est essentiel. Cet ODD constitue indubitablement une opportunité pour transformer les vies, les économies et la planète.

L'ODD 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD 8 reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun un emploi décent et de qualité. Il vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagnée d'une

montée en compétences sur les emplois «durables». L'ODD 8 prévoit également une coopération internationale renforcée pour soutenir la croissance et l'emploi décent dans les pays en développement grâce à une augmentation de l'aide pour le commerce, à la mise en place de politiques axées sur le développement et à une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes.

L'ODD 9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'ODD9 promeut l'essor résilient et durable d'infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement. L'ODD 9 appelle à favoriser un appui financier, technologique et technique des industries et en encourageant l'innovation et la recherche scientifique. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de renforcer la coopération internationale dans la recherche et le développement, tout en assurant le transfert de technologie vers les pays en développement.

L'ODD 10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

L'ODD 10 appelle les pays à adapter leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus de la part des 40 % les plus pauvres ainsi que de réduire les inégalités salariales qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique, l'appartenance religieuse. Ce notamment en encourageant la représentation des pays en développement dans la prise de décisions de portée mondiale.



L'ODD 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

L'ODD 11 vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

L'ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables

L'ODD 12 est un appel pour les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits. Plus globalement, cet ODD réclame de comprendre les interconnexions entre les décisions personnelles et collectives, et de percevoir les impacts de nos comportements respectifs entre les pays et à l'échelle mondiale.

L'ODD 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'ODD 13 vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques avec un focus sur le renforcement des capacités des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. Cette ambition se traduit à chaque échelle : via le renforcement de la coopération internationale au travers notamment de l'opérationnalisation du fonds vert ; dans l'élaboration des politiques et planifications nationales, via la sensibilisation des citoyens et la mise en place de systèmes d'alertes rapides.

L'ODD 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

L'ODD 14 promeut la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, selon trois ambitions fondatrices : une gestion plus durable des ressources via la préservation de 10 % des zones marines et côtières, la lutte contre la surpêche et la pêche illicite ; l'accélération des recherches scientifiques et du transfert de techniques pour renforcer la résilience des écosystèmes et réduire au maximum l'acidification des océans ; la conception de la gestion durable des ressources marines comme une opportunité de développement économique et touristique pour les petits États insulaires et les pays les moins avancés.

L'ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

L'ODD 15 vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles. Il appelle à ce que la protection des écosystèmes et de la biodiversité soit intégrée dans les planifications nationales et stratégies de réduction de la pauvreté. L'ODD 15 souligne l'importance de protéger les espèces menacées via une coopération internationale renforcée pour lutter contre le braconnage et le trafic et mettre en place des mesures de contrôle, voire d'éradication, d'espèces exotiques envahissantes néfastes pour les écosystèmes.



L'ODD 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

L'ODD 16 concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.

L'ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

L'ODD 17 promeut des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) au niveau mondial, régional, national et local. Ces partenariats doivent être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.



Les interactions et interrelations entre les 17 ODD

L'Agenda 2030 définit un projet universel, visant à adresser tous les enjeux du développement durable. C'est pourquoi les 17 ODD ont été pensés les uns avec les autres, et doivent être réalisés les uns grâce aux autres. Ils sont interreliés, interdépendants et même indissociables. Bien entendu, en fonction des organisations qui s'emparent des ODD pour guider leur engagement et leur participation à un monde plus durable, certains ODD seront plus pertinents que d'autres. Pour autant, les organisations, qu'elles soient publiques ou privées, doivent veiller à leurs impacts potentiellement négatifs sur les ODD qui ne concernent pas directement leurs activités. Elles doivent également s'interroger sur leur contribution à la réalisation de tous les ODD à l'échelle internationale, en mettant en place des partenariats notamment.

Explorez les croisements entre ODD : https://www.agenda-2030.fr/plugins-dist/theme_agenda2030/beta/index.htmls



LES INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES 17 ODD.

Pour suivre les progrès accomplis à l'échelle mondiale vers l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), un jeu de 232 indicateurs en mars 2017 par la Commission statistique de l'ONU. Ces indicateurs sont destinés à servir de fondement principal pour suivre les progrès accomplis mondialement vers la réalisation des ODD.

<https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

Les 232 indicateurs définis ne sont pas nécessairement applicables à tous les contextes nationaux, du fait des caractéristiques propres à chaque pays.

C'est pourquoi à l'issue d'une concertation menée sous l'égide du Conseil national de l'Information statistique (Cnis), un tableau de bord français de 98 indicateurs a été proposé mi-2018, constituant le cadre national pour le suivi des progrès de la France dans l'atteinte des 17 ODD.

Pour les découvrir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>





Les sources essentielles

pour comprendre les 17 ODD, leurs objectifs et leurs portées

Agenda 2030 France :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Global Compact France :

<https://www.globalcompact-france.org>

Les Nations Unies et les ODD :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

La fonda :

<https://fonda.asso.fr/ressources/les-17-objectifs-de-developpement-durable>

Le Comité 21 :

www.comite21.org
<https://www.unsdgadvocates.org/>

Rapport de la mise en œuvre des ODD, 2016 :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/ODD_Rapport%20mise%20en%20oeuvre%20ODD.pdf

Focus 2030 - les conséquences du COVID 19 sur les ODD :

<https://focus2030.org/Les-consequences-de-la-pandemie-de-Covid-19-sur-les-17-Objectifs-de>

Rapport de mise en oeuvre des ODD par l'ONU, 2020 :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/progress-report/>

Liste des abréviations

AFA : Agence Française Anticorruption

AFD : Agence Française de Développement

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des ses ressources

